

Mlle MacDonald: Nous nous souvenons tous qu'il avait prédit un minimum de 210,000 mises en chantier cette année. Jusqu'ici, il manque son objectif de 12 p. 100. Nous nous souvenons tous que le programme d'aide pour l'acquisition d'une maison devait attirer un milliard en capitaux du secteur privé pour accorder des prêts hypothécaires. Le chiffre atteint jusqu'ici est de 66 millions. Nous connaissons tous ces prédictions qui ne se sont jamais réalisées. Par conséquent, monsieur l'Orateur, vous nous pardonnez si cette dernière prédiction nous laisse quelque peu sceptiques.

Dans sa déclaration, le ministre parle d'une somme de 750 millions de dollars affectée aux nouvelles mises en chantier. En se livrant à une évaluation généreuse, on obtiendrait peut-être 25,000 unités par an ou 100,000 unités en quatre ans, c'est-à-dire 900,000 unités de moins que l'objectif du ministre. Il voudra bien, j'en suis certaine, nous expliquer ce manque. Il se rabattra peut-être encore une fois sur le programme d'aide à l'acquisition d'une maison pour résoudre tous les problèmes impossibles à régler autrement.

Le ministre a annoncé aujourd'hui certaines mesures que nous autres, de ce côté-ci de la Chambre, préconisons depuis longtemps. Nous avons réclamé vigoureusement une mesure pour aider les municipalités à accroître le nombre de terrains viabilisés. Sous ce rapport, je me réjouis de ce qui a été fait. Nous n'avons cessé d'exhorter le gouvernement à établir la Fondation de la Bourse fédérale d'hypothèques. Je rappelle au ministre que la loi lui permettant de la faire figure dans nos recueils de lois depuis trois ans.

● (1510)

Le programme du ministre comporte, à mes yeux, plusieurs faiblesses fondamentales. Tout d'abord, ces mesures ne susciteront pas les fonds hypothécaires nécessaires à la construction de nouveaux logements si essentiels pour enrayer l'inflation dans le domaine du logement. Un nouvel apport de 750 millions de dollars est nettement insuffisant. Ensuite, l'exposé du ministre ne renferme rien au sujet du grave problème que constituent les taux hypothécaires élevés que des centaines de milliers de Canadiens sont obligés de payer depuis un an—lourd fardeau qu'ils risquent de continuer de porter pendant des années et des années encore. Il ne mentionne nulle part que le gouvernement entend remédier au fait que bien au-delà de 30 p. 100 du revenu de certains particuliers servent à financer l'achat de leur maison. L'exposé ne fait état nulle part de l'intention du gouvernement de venir en aide à ceux qui sont aux prises avec ces taux hypothécaires élevés.

D'autre part, sauf une brève allusion aux pressions exercées par le ministre pour amener ses homologues provinciaux à instituer le contrôle des loyers, l'exposé n'indique nulle part quelle forme et quel degré de contrôle le gouvernement fédéral estime nécessaires dans le cadre de son programme global de restrictions.

Enfin, le programme n'insiste pas sur la nécessité d'une politique soutenue en matière de logement. Au contraire, le gouvernement fédéral met l'accent sur des programmes unilatéraux en ce domaine. C'est à peine s'il mentionne la collaboration avec les provinces, collaboration qui doit pourtant peser lourdement dans l'orientation de la politique. Voilà pourquoi je dis que ces mesures n'apportent rien de nouveau. Nous avons eu des programmes accélérés, élargis et ranimés, soit, mais aucun indice que le gouvernement reconnaît le droit fondamental de tous les Canadiens à un logement convenable.

Habitation

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, le Nouveau parti démocratique croit que les mesures annoncées par le ministre aujourd'hui sont insignifiantes et auront très peu d'effet sur la crise du logement au Canada. En fait, elles sont un exemple typique de mesures apparemment spectaculaires mais, en réalité, très peu efficaces. On ne peut nier qu'elles auront un certain effet sur les problèmes du logement, mais elles ne s'attaqueront pas aux principaux problèmes, qui sont le coût élevé des terrains et les taux d'intérêt prohibitifs.

J'ai été assez étonné d'entendre le ministre dire que l'objectif à atteindre d'ici quatre ans était un million de maisons, parce que je me souviens, monsieur l'Orateur, que dès 1970, le même gouvernement avait fixé son objectif pour les cinq prochaines années également à un million de maisons. On dira peut-être qu'il a atteint cet objectif. Mais malgré cela, nous avons connu la pire crise du logement de l'histoire du pays. C'est parce que le gouvernement a appliqué de vieilles méthodes, les mêmes que le ministre annonce aujourd'hui. Ce dont nous avons vraiment besoin, c'est d'un programme en cinq points: premièrement, un afflux soutenu de capitaux; deuxièmement, des objectifs dans chaque catégorie de logements; troisièmement, des taux d'intérêt peu élevés; quatrièmement, des terrains à un prix abordable et une aide destinée à la viabilisation des terrains; et cinquièmement, des lignes directrices en matière de logements locatifs.

Pour ce qui est d'un apport soutenu de capitaux, le ministre a déclaré qu'il exigerait des institutions financières qu'elles acheminent une partie de leurs fonds vers le secteur hypothécaire. Depuis déjà longtemps, le Nouveau parti démocratique le recommande, et il est grand temps que le ministre prenne cette initiative. Mais son succès dépendra de la mesure législative que présentera le ministre au Parlement car les institutions financières ont, dans le passé, joué au yo-yo dans leur participation financière à la construction de logements. A moins que le ministre ne soit direct et énergique dans sa mesure, celle-ci n'accomplira pas grand-chose.

Il a mentionné un objectif de un million de maisons sur quatre ans. Pour l'atteindre, les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux devront collaborer étroitement. Il faudra aider surtout la construction de logements sociaux et, tout spécialement, des logements à louer, comme aussi les entreprises de construction en coopératives et sans but lucratif. Monsieur l'Orateur, permettez-moi de vous rappeler que l'ensemble des logements sociaux ne représentent à l'heure actuelle que 2 p. 100 de toutes les mises en chantier, ce qui prouve la nécessité d'une intervention gouvernementale.

Pour atteindre son objectif de un million de logements, le ministre fait des courbettes devant les constructeurs, les promoteurs et les organismes financiers. Ainsi, aux constructeurs de logements locatifs, il accorde, par l'entremise de la SCHL, des prêts sans intérêt pouvant aller jusqu'à 15 ans et il leur offre un prêt supplémentaire de \$900 à \$1,200 par logement à louer pour compenser les récentes hausses et encourager l'offre; c'est du moins ce que dit le ministre. Monsieur l'Orateur, c'est du réchauffé; le ministre reprend le programme de la loi de 1974 sur les logements privés qui rapportent des dividendes limités; là aussi, le ministre avait accordé des taux d'intérêt très avantageux aux constructeurs et il avait conclu des accords sur cinq ans. Il ne fait qu'essayer une nouvelle fois d'encourager les constructeurs à construire davantage de logements. Ce qu'il faut, ce sont des logements sociaux qui rapportent des dividendes limités—surtout des logements locatifs; il faut aussi accroître